



COMMUNE D'AURENSAN 32400

Compte rendu du Conseil Municipal

N° 2-2022 - du 14 février 2022 – 20h00

Nota. : Réunion tenue dans le respect des consignes sanitaires en vigueur (COVID-19)

Présents : Roland DUPOUTS, Marie-Pierre CASSIFOUR, Sandra CASSIFOUR, Christophe BERDOULET, Marie LAHOURATATE, David LANUX, Stéphane LUTZ, Gérard MANZO et Jean-Paul ROMMELAERE.

Absents excusés : Benoit LAPASSADE, Francis LAVALETTE.

Secrétaire de séance : Marie-Pierre CASSIFOUR.

Lecture du compte rendu du 31 janvier 2022, après quelques modifications ce dernier est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1 – Préparation du Conseil Communautaire du 21 février 2022;
- 2 – Investissement 2022 ;
- 3 – Délibération extension du périmètre SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux);
- 4 – Questions et informations diverses.

1 – Préparation du Conseil Communautaire du 21 février 2022:

Il faudra mettre en place le stables pour 22 communes soit environ 60 personnes. Roland DUPOUTS enverra un mail pour l'heure de préparation. La commune doit fournir une collation, commande de galettes sans fèves chez « Les saveurs sucrées » à Barcelonne du Gers. Prévoir des petites bouteilles d'eau, jus de fruits et du blanc sec et doux.

2 – Investissement 2022:

La commission foyer s'est réunie le mercredi 09 février pour faire un point sur les travaux de la salle de classe et du local chasse. Marie-Pierre CASSIFOUR prend la parole pour rappeler les travaux prévus ainsi que le coût de ces derniers.

Pour rappel :

- Pas de création d'une ouverture pour accéder à la salle de classe mais l'entrée actuelle est gardée avec création d'une pente le long des fenêtres pour accès PMR.
- Création d'un WC PMR côté fenêtre église.
- Installation d'une clim réversible dans la salle de classe mais aussi dans la mairie.

Le prix de ces travaux s'élève à 22 000€, il faut rajouter le prix des différents contrôles après travaux ce qui amène à un prix de 28 087€.

Subvention DETR de 20% sur les 22 000€, environ 1 500€ du département.

Pour l'ex local de chasse maintenant classé comme débarra : une porte va être créée côté jardin de Marie-José LAVALETTE.

Le futur local de chasse : création d'un appentis pour dépeçage dans le prolongement du foyer de 7m par 4m. Un accès sera créé depuis la route afin que les véhicules des chasseurs puissent décharger le gibier devant l'appentis. Des plans vont être réalisés par Monsieur SAPONARO.

L'église : réparation que du carré endommagé sans renforcement.

L'assainissement :

Christophe CASSIFOUR a fourni un devis pour l'étude demandé par le SIEBAG. L'étude coûterait 360€.

Une fois l'étude faite, un devis sera demandé à Aquitaine Transport pour la mise en place de l'assainissement adéquat. Pour le financement, il est envisagé un emprunt.

3 – Délibération extension du périmètre SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) :

Le périmètre a été revu et augmenté. Le conseil municipal délibère à l'unanimité.

4 – Questions, informations diverses:

- Intervention de SAPIAN pour éradiquer les rats ou souris présents dans le logement communal. Il doit repasser dans un mois.
- Roland DUPOUTS signale un problème de mouches dans la mairie et dans la salle de classe, se renseigner pour traiter.
- Après état des lieux fait au cimetière, il s'avère qu'il y aurait 9 tombes à l'abandon et 32 tombes n'étant pas à jour des concessions. Roland DUPOUTS lit le courrier qui sera envoyé aux familles, ce dernier est approuvé par le conseil municipal. Un délai est laissé aux personnes jusqu'à la toussaint 2022 pour ce manifester.
- Jean-Paul ROMMELAERE rappel qui faudrait mettre le panneau à l'angle du gîte.

- Suite à la discussion sur un soldat d'Aurensan au dernier conseil municipal, Jean-Paul ROMMELAERE se propose de se renseigner pour avoir des devis afin de faire rajouter son nom sur le monument aux morts.
- Le conseil municipal remercie Aurore la secrétaire de mairie pour les chocolats qu'elle a offert.

21h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Une collation est offerte par Marie-Pierre CASSIFOUR.

Marie-Pierre CASSIFOUR